

Préannonce : un appel à projets transnationaux visant à endiguer la résistance aux antimicrobiens via des approches thérapeutiques innovantes (JPIAMR-2022)

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Résistance aux antimicrobiens	Janvier 2022	pré-propositions 08/03/2022 à 14h propositions complètes 05/07/2022	Maximum 36 mois	Maxi 260K€par partenaire et 310k€ si le partenaire est coordonnateur 470k€ max /projet	ANR/ JPIAMR-2022

Thématiques : Cet appel porte sur les agents antimicrobiens homologués (antibiotiques/antifongiques) et sur les agents au stade des essais précliniques ou cliniques précoce. En particulier, les objectifs de cet appel sont :

- L'amélioration de l'efficacité et/ou de la spécificité de molécules thérapeutiques/ d'agents phytopharmaceutiques via des modifications chimiques (incluant les approches « hit to lead ») ;
- Le repositionnement de molécules thérapeutiques/ d'agents phytopharmaceutiques ;
- L'optimisation de la combinaison de molécules thérapeutiques/ d'agents phytopharmaceutiques, et/ou le possible couplage de ces drogues (seules ou en combinaison) à des traitements d'appoint (incluant les vaccins thérapeutiques) ;
- La conception et la mise en place de nouvelles stratégies (y compris l'optimisation de la posologie de molécules thérapeutiques/phytopharmaceutiques-seules ou en combinaison) pour améliorer l'application, l'efficacité, et l'administration des antimicrobiens ;
- La conception et la mise en place d'outils innovants, incluant de nouvelles approches chimiques et/ou de nouveaux matériaux pour améliorer l'application, l'efficacité et l'administration des antimicrobiens.

Critères d'éligibilité : Chaque consortium doit inclure **un minimum de 3 participants éligibles au financement et appartenant à 3 pays différents participants à l'appel à projets** (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Estonie, France, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse) dont **au moins 2 pays européens ou associés**. Le nombre maximum de partenaires autorisés dans un consortium est de 6. Le consortium peut être élargi à 7 participants si au moins un des participants est issu d'une entreprise ou travaille dans un pays à revenu faible ou intermédiaire, en Lituanie ou en Pologne. La participation de partenaires additionnels sur fond propre est possible mais limitée à 30% du budget total demandé. De plus le nombre de partenaires sur fond propre doit être inférieur au nombre de partenaires demandant un financement.

Pour plus d'informations : https://anr.fr/fr/detail/call/preannonce-un-appel-a-projets-transnationaux-visant-a-endiguer-la-resistance-aux-antimicrobiens-vi/?utm_source=Newsletter&utm_medium=Email&utm_campaign=novembre-2021

Contact Chargés d'affaires:

Campus Aix : Marie KOROBEINIK (marie.korobeinik@univ-amu.fr 04 13 55 32 03)

Campus Marseille Centre : Lisa BUYUKLAPSIN (lisa.BUYUKLAPSIN@univ-amu.fr 04 86 09 08 85)

Campus Marseille Etoile : Goéry RENAULD (goery.renauld@univ-amu.fr 04 13 94 51 43)

Campus Marseille Luminy : Nathalie TRUPHEMES (nathalie.truphemes@univ-amu.fr 04 13 94 20 54)

Campus Marseille Timone : Isabelle PRADO (isabelle.prado@univ-amu.fr 04 91 32 41 68)